

Image not found or type unknown



Assignation en expulsion devant tribunal d'instance

Par **manon**, le **02/03/2010** à **13:15**

Bonjour,

je n'ai pas respecter le delai de deux mois après avoir reçu un commandement de payer si bien que j'ai reçu une assignation a comparaitre devan un tribunal pour expulsion. j'aimerais savoir si en demandan a mes bailleure si je peu leur réglée la somme maintenant ce si et legal et si ji sui autoriser ainsi que la fait que ceci arrete la procedure ?